



Titre Professionnel AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Vous cherchez une formation ou un emploi dans lequel vous allez vous challenger

Pourquoi pas les deux ?



Objectifs

Devenez Agent de Maintenance des Bâtiments

- ✓ Assurer la maintenance courante et préventive des bâtiments.
- ✓ Maîtriser les techniques d'intervention en électricité, plomberie, menuiserie, et petites réparations
- ✓ Développer des compétences polyvalentes et une expertise dans l'entretien des infrastructures.

Durée et dates de la formation

12 mois du **03/02/2025 au 26/01/2026**

Séances en formation : 2 jours par semaine en présentiel.

Séances en entreprise : reste de la semaine en alternance.

Période d'inscription :

Jusqu'au **10 janvier 2025**. Possibilité d'intégrer le dispositif jusqu'à 1 mois après le démarrage.



Public



Cette formation est destinée à toute personne, homme ou femme, en bonne condition physique, autonome et polyvalente. Les candidats doivent être capables de travailler seul ou en équipe, et de s'adapter à des horaires variés.

Prérequis

Aucun prérequis. L'expérience pratique est un plus, mais pas obligatoire.

Formation exclusivement en **contrat d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)**

Dispositif 100% financé et rémunéré (cf. tableau ci-dessous).



Âge	- 21 ans	21 à 25 ans	+26 ans
Apprentissage	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
Professionnalisation	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC



Formation accessible aux personnes en situation de handicap



Pour plus d'information
consultez
www.upvfd.fr

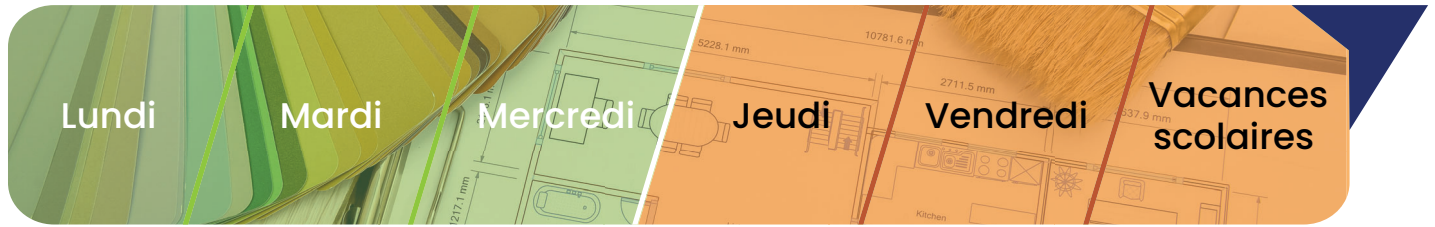
INFOS ET CONTACT

upvfd@upv.org
04 83 69 19 09

Sarah SAADALLAH
06 65 64 77 21
s.saadallah@upv.org

Adrien JEGOU
07 61 98 48 15
a.jegou@upv.org

RUBAN PRÉVISIONNEL D'ALTERNANCE



En formation

En alternance



Dates clés

Dates des réunions d'informations collectives

à déterminer

Merci de vous munir d'un CV et d'une lettre de motivation.

Adresse : Avenue François Arago, Campus de la Grande Tourrache, 83130 La Garde



Conditions

Conditions d'accès à la formation

- Participer à une réunion d'information collective et fournir une lettre de motivation et un CV.
- Effectuer un entretien de sélection du CFA.
- Effectuer un entretien de recrutement

Les compétences Titre Professionnel AMB



Réaliser des travaux d'amélioration et d'entretien sur les aménagements intérieurs.



Poser et rénover des revêtements de sols et de murs.



Installer et entretenir des équipements sanitaires.



Diagnostiquer et réparer les installations électriques.



Assurer la maintenance préventive des équipements techniques.



Effectuer des diagnostics et des réparations rapides sur les systèmes thermiques et sanitaires.

Les débouchés

Agent de maintenance et d'entretien polyvalent

Technicien de maintenance en bâtiments.

Ouvrier qualifié de maintenance

Agent multi-techniques immobilières.